

Procédés chimiques

Acide picrique / 2,4,6-Trinitrophenol

L'acide picrique est une substance chimique à classification variable. Mouillée (phlegmatisé) avec 30% d'eau, cette substance est classée dans la catégorie des solides inflammables et toxiques. Par contre, si l'acide picrique commence à sécher, des cristaux explosibles se forment. Il devient dès lors très sensible aux chocs, à la chaleur et à la friction, avec un risque élevé d'explosion.

Vérifiez et identifiez les produits chimiques qui se trouvent dans votre établissement, y compris les réactifs de laboratoire et les déchets dangereux.

Consultez les fiches de données de sécurité de vos substances et produits dangereux.

Respectez les dispositions du règlement grand-ducal du Règlement grand-ducal du 30 juillet 2002 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Principe de substitution: Remplacer les substances dangereuses par des substances moins dangereuses.

-> Liens: Information sur l'acide picrique et procédure en cas de découverte (HCPN)

■ Téléchargements

 [Encyclopédie de sécurité et de santé au travail: Les composés aromatiques nitrés](#) 63.7 kB 

 [System zur weltweit einheitlichen Einstufung und Kennzeichnung von chemischen Stoffen und Produkten: "Globally Harmonised System"](#) 240.4 kB 

■ Liens

[Helpdesk "Reach"](#)

[séminaires d'information à destination des entreprises](#)

[Plaquette Reach](#)

[Information sur l'acide picrique et procédure en cas de découverte \(HCPN\)](#)

Sous-rubriques

[Produits dangereux](#)

[Phrases R et S](#)